

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 35 (1989)
Heft: 12

Anhang: [Nouvelles locales] : Paris, Le Havre, Dijon, Besançon, Mulhouse, Strasbourg
Autor: Jagmetti, Carlo / Reusser, M. / Casoni, Osvaldo

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

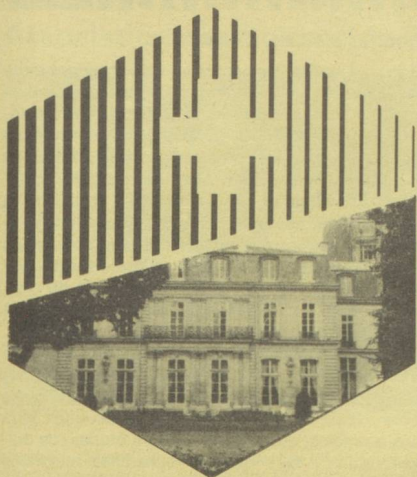
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Message de Noël 1989



PARIS

Ambassade
142, rue de Grenelle
75007 PARIS
Tél. : 45.50.34.46

En cette année 1989, l'approche de la Fête de Noël me paraît plus encore qu'à l'accoutumée chargée d'émotion. Par un de ces gigantesques mouvements dont l'Histoire a le secret viennent de s'ouvrir subitement au reste du monde des pays que l'on croyait condamnés à une évolution lente. En l'espace de quelques semaines à peine, le paysage politique de notre continent s'est profondément bouleversé et l'Europe de l'Est s'apprête à adopter les valeurs auxquelles nos pays se sont longtemps ralliés.

Démocratie, libertés individuelles, droits politiques sont fort heureusement des idéaux de plus en plus partagés. Aujourd'hui toutefois, mes pensées se portent spécialement vers les aspects humanitaires qui sont la conséquence du rapprochement des deux Europes. Pour la première fois depuis presque trente ans, des familles jusqu'alors désunies auront la possibilité de passer ensemble Noël, fête familiale par excellence, ce qui sera pour beaucoup l'occasion de se redécouvrir.

Comme vous tous, je me réjouis de cette évolution et je souhaite que les difficultés qui sont propres à toute période de transition soient rapidement surmontées afin que puisse s'ouvrir réellement une nouvelle ère de paix et de prospérité pour tous les peuples européens. La Suisse, au centre de cette Europe, saura, j'en suis persuadé, jouer le rôle que lui confèrent ses traditions humanitaires.

Que bonheur et prospérité vous accompagnent durant l'année à venir, tels sont les vœux que ma femme et moi-même formons pour vous et vos familles.

Carlo Jagmetti
Ambassadeur de Suisse en France



.....Lecteurs de la *Revue* :
abonnez-vous au « **Messenger Suisse** ».....

Le présent magazine est un numéro de la *Revue Suisse*. La *Revue Suisse* est rédigée conjointement à Berne par le service des Suisses de l'étranger du Département Fédéral des Affaires Etrangères et le Secrétariat des Suisses de l'Etranger. Chaque numéro de la *Revue* est publié en cinq langues et diffusé dans le monde entier. Cette publication est destinée à l'information générale des Suisses de l'étranger, quel que soit leur pays de résidence ; elle paraît quatre fois par an. Les numéros de la *Revue* diffusés en France comportent (pages intercalaires) des nouvelles des Sociétés Suisses communiquées par leurs responsables.

Le « **Messenger Suisse** » est une publication différente dont l'objet est d'apporter aux compatriotes des pays francophones, ou utilisant la langue française, des informations supplémentaires sur l'actualité suisse les concernant plus particulièrement.

C'est un périodique comportant des rubriques variées et régulières telles que : Revue de Presse, Chronique de l'actualité fédérale, Echos des différents cantons, Philatélie, Sports, Chroniques littéraire, musicale, juridique et artistique...

Le « **Messenger Suisse** » informe également les Suisses de l'étranger sur leur statut (fiscalité, A.V.S., assurance maladie, nationalité, droits civiques...). Il est loisible aux lecteurs de la *Revue Suisse* de s'abonner au « **Messenger Suisse** ». C'est ainsi que les abonnés recevront onze fascicules par an. On trouvera ci-dessous un formulaire d'abonnement au « **Messenger** » (l'abonnement normal est fixé à F.F. 130.- (F.F. 140.- à partir du 1/1/1990).



Formulaire d'abonnement au « **Messenger Suisse** »

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité : Pays :

Inscrit au Consulat de :

Je désire m'abonner au MESSAGER SUISSE (Tarif 1989)

- ☐ Abonnement normal de F.F. 130.- (France métropolitaine)
- ☐ Autres pays y compris les TOM/DOM F.F. 140.-
- ☐ Abonnement de soutien (tous pays) à partir de F.F. 150.-

Règlement ci-joint à l'ordre de la **F.S.S.P.-M.S.**
effectué par :

- ☐ chèque postal, **C.C.P. : 12 273 27 G Paris**
- ☐ chèque bancaire (joint)
- ☐ mandat-lettre (joint)

Formulaire et titre de paiement à envoyer à :

Messenger Suisse,
Service des Abonnements, D.I.P., 70, rue Compans, 75940 Paris,
CEDEX 19

Bourses d'étude

Afin de favoriser les contacts et les échanges entre la recherche universitaire et la recherche industrielle, le **Fonds National de la Recherche Scientifique** entend allouer en 1990 un certain nombre de bourses dans les domaines suivants : **Sciences humaines et sociales. Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur. Biologie et physiologie. Médecine sociale et préventive***.
Durée et montant : les bourses sont accordées pour une durée de trois ans au maximum. Leur montant est fixé compte tenu de l'âge du candidat, de ses charges de famille et du coût de la vie dans le pays où il se rend.

Candidature : les candidats doivent être de nationalité suisse ou être domiciliés en Suisse et n'avoir pas dépassé l'âge de 35 ans. Ils doivent en outre avoir exercé une activité scientifique pendant deux ans au moins, après la fin de leurs études. Ils doivent pouvoir faire état de recherches terminées avec succès et avoir, autant que possible, des publications à leur actif. Le délai de candidature est fixé au **1^{er} février 1990**.

Renseignements : pour obtenir le règlement, le formulaire de demande ou un complément d'information sur l'une ou l'autre des catégories de bourses susmentionnées, les personnes intéressées s'adresseront soit à la Commission de Recherche de leur université ou Haute Ecole, soit directement au **Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique**, Case postale 8232, 3001 Berne, Tél. 19.41.31./21.22.22.

Le **Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique** propose également : des bourses d'échange avec l'industrie. Ces bourses permettront à des chercheurs de parfaire leur formation dans des laboratoires de recherche industrielle et, inversement, à des chercheurs de l'industrie, dans des centres de recherche universitaire.

Durée et montant : les bourses sont accordées en règle générale pour une durée de douze mois, elles peuvent être prolongées au plus de vingt-quatre mois. Leur montant est fixé compte tenu de l'âge du candidat et de sa situation familiale ; elles seront financées conjointement par le Fonds National et l'industrie concernée.

Candidature : les candidats doivent être de nationalité suisse ou domiciliés en Suisse et n'avoir pas dépassé l'âge de 40 ans. Ils disposent d'un certificat de fin d'étude universitaire et ont déjà exercé une activité de recherche. Ils joignent à leur demande un plan détaillé pour le projet de recherche qu'ils envisagent d'exécuter.

Des bourses de recherches en biotechnologie : ces bourses devraient permettre à de jeunes chercheurs qualifiés de parfaire leur formation scientifique dans cette discipline, en Suisse ou à l'étranger. Elles sont accordées pour une durée de deux ans au plus et leur montant est fixé compte tenu de l'âge du candidat, de sa situation de famille et du coût de la vie dans le pays où il se rend.

Candidature : les candidats doivent être de nationalité suisse et n'avoir pas dépassé 35 ans. Ils doivent en outre avoir exercé une activité de recherche pendant deux ans au moins dans l'une des disciplines de base de la biologie après la fin de leurs études universitaires et pouvoir faire état de publications. Les candidats retenus auront à se présenter devant une commission d'experts. Le délai pour le dépôt des candidatures est fixé au **1^{er} février 1990**. Les formulaires d'inscription et les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du service des bourses du **Fonds National Suisse**, Case Postale 8232, 3001 Berne (tél. 19.41.31./27.22.22).

* Pour la médecine expérimentale et pour la médecine clinique, la Fondation Suisse pour les bourses dans le domaine de la médecine de la biologie, dont les ressources proviennent en partie du Fonds National, offre également des bourses à des chercheurs avancés afin qu'ils puissent compléter leur formation à l'étranger. Les demandes doivent être adressées au Professeur H. Fey, Président de ladite fondation, Nelkenweg 32, 3097, Liebfeld, Suisse.



Association des Suisses de Polynésie Française



Roger Doom, représentant le Président de l'Assemblée Territoriale, Mme Maetz, épouse du Consul d'Autriche, Patrick Lègue, représentant le Haut Commissaire, P. Maetz, Consul d'Autriche et représentant consulaire de la Suisse, M. Couraud, représentant le Président du Territoire, M. Tefan, représentant le maire de la ville de Papete, en compagnie de leurs hôtes, M. et Mme Liberek.

Après une courte allocution du représentant consulaire de la Suisse, l'assemblée a dégusté quelques bons crus des coteaux suisses au son de l'accordéon.

Association des Suisses de Polynésie Française

c/o Jean Liberek
BP 21319 Papete Tahiti
Polynésie Française
Tél. : 42.38.78

Le mardi 1^{er} août, Jean et Brigitte Liberek ont convié les personnalités du Territoire pour célébrer la Fête Nationale Suisse. Et ils avaient bien fait les choses dans le cadre de leur restaurant décoré de drapeaux suisses. Les invités ont pu apprécier une vraie raclette suisse...

Après une courte allocution du représentant consulaire de la Suisse, l'assemblée a dégusté quelques bons crus des coteaux suisses au son de l'accordéon.

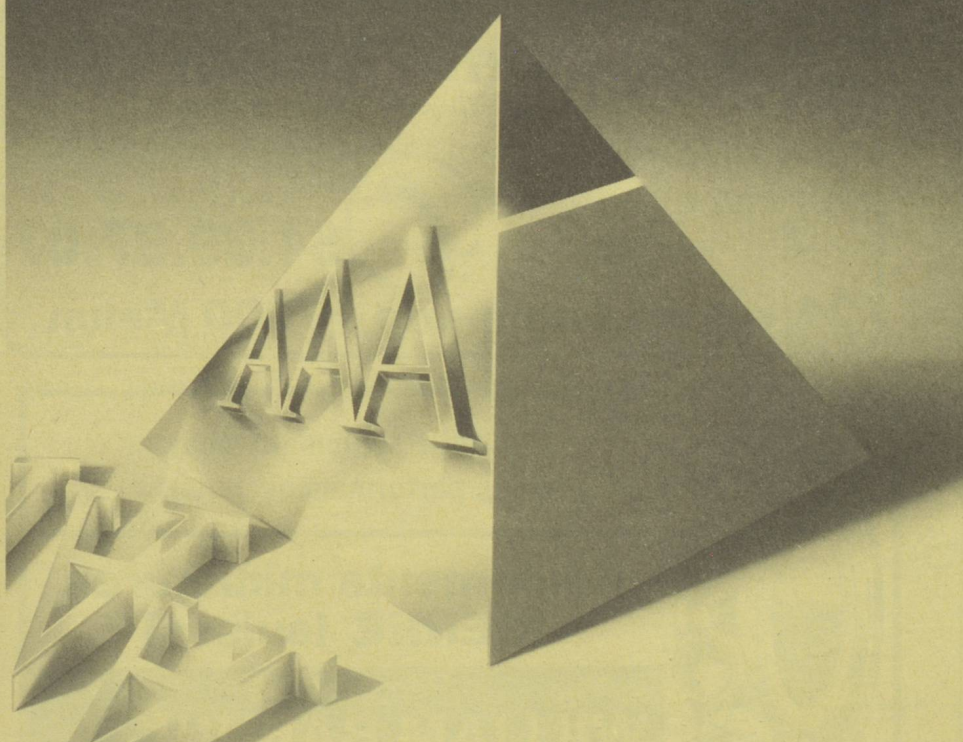
Communiqué de la Rédaction

En raison du changement de service informatique chargé de la gestion des abonnements au « Messenger Suisse », aucune relance n'a été faite depuis quelques mois. En effet, il était nécessaire d'attendre que le nouveau système soit définitivement mis en place afin que votre courrier n'erre pas entre l'ancien et le nouveau service. Beaucoup d'entre vous attendent ces relances pour régler leur abonnement (l'on oublie souvent la date exacte du paiement précédent). Si vous pensez que votre abonnement arrive à son terme et que vous n'avez pas encore reçu de relance, **vous pouvez dès maintenant vous réabonner** en envoyant votre titre de paiement (chèque bancaire, chèque postal, mandat-lettre) rédigé à l'ordre de F.S.S.P./M.S. à l'adresse suivante :

Messenger Suisse
Service des Abonnements
D.I.P.
70, rue Compans
75940 Paris Cedex 19

(NB : jusqu'au 31 décembre 1989, les tarifs d'abonnement sont les suivants : **France métropolitaine : FF.130.-** — **Autres pays y compris Tom/Dom : FF.140.-** — **Abonnement de soutien : FF.150.-**

Nous vous offrons des prestations de pointe.



Zurich (Siège central) · Abu Dhabi · Atlanta · Beijing · Beyrouth · Bogotá · Buenos Aires · Le Caire · Calgary · Caracas · Chicago · Francfort · Fürth · Gibraltar · Guernsey · Hong Kong · Houston · Johannesburg · Londres · Los Angeles · Luxembourg · Manama (Bahrain) · Melbourne · Mexico City · Miami · Monte Carlo · Montréal · Munich · Nassau (Bahamas) · New York · Nuremberg · Osaka · Panama · Paris · Rio de Janeiro · San Francisco · São Paulo · Singapour · Stuttgart · Téhéran · Tokyo · Toronto · Vancouver

Le Crédit Suisse – classé «AAA» – un partenaire de toute confiance pour l'ensemble de vos opérations bancaires.

En tant que partenaire privilégié de vos affaires bancaires internationales, le Crédit Suisse vous offre une combinaison unique de ressources, de relations et de savoir-faire, fondée sur une tradition d'excellence plus que centenaire.

Au Crédit Suisse, vous bénéficiez des possibilités globales offertes par l'ensemble de notre groupe, comprenant notamment Credit Suisse-First Boston et un réseau de quelque 70 succursales sur les cinq continents.

En fait, le Crédit Suisse compte au nombre très restreint des banques internationales qui se sont vu attribuer le degré de solvabilité le plus élevé «AAA» aussi bien pour ses emprunts à long terme que pour ses engagements à court terme.

Quels que soient vos besoins spécifiques, vous pouvez compter sur la qualité et la créativité des prestations offertes par le Crédit Suisse, l'un des leaders incontestés dans le monde en matière de services financiers.

En tant que client exigeant de notre banque, vous êtes en droit d'en attendre des prestations de pointe. Nous vous les offrons. Mettez-nous au défi!



CREDIT SUISSE
CS



hôpital suisse de paris

Connaissez-vous bien nos services ?

Hospitalisation : 132 lits

36 lits Médecine interne 12 lits Diabétologie
48 lits Gériatrie aigüe 36 lits Moyen Séjour

Consultations

Médecine interne	Gynécologie
Médecine générale	Neuro-Psychiatrie
Médecine physique	Nutrition-Obésité
Acupuncture	Ophthalmologie
Cancérologie	O.R.L.
Cardiologie	Phlébologie
Dermatologie	Pneumologie
Diabétologie	Rhumatologie

Radiologie, Echographie
Kinésithérapie, Balnéothérapie
Analyses médicales
Explorations fonctionnelles respiratoires
Endoscopie (fibroscopies bronchiques,
gastriques, duodénales, colonoscopies, etc).
Electrocardiogrammes - Doppler
Electroencéphalogrammes
Soins infirmiers

**Pour prendre rendez-vous,
téléphonez au (1) 46-45-21-36
en mentionnant le Messager Suisse**

10, rue Minard
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
M^e Mairie d'Issy)

*Conventionné avec la Sécurité Sociale
et les Mutuelles, pratique le tiers-payant.
Les malades assurés sociaux
bénéficiant d'une Mutuelle
sont intégralement remboursés.*

**Accueil personnalisé,
dimensions humaines.**

RESTAURANT L'ENTRECOTE CAFÉ DE PARIS

18, rue Feydeau - 75002 PARIS

SPÉCIALITÉ D'ENTRECOTE

Servie avec sa célèbre sauce Suisse

☎ 42.36.10.27

Fermé le Dimanche et Samedi soir
PLACE DE LA BOURSE

HÔTEL CLUB *****
SUNWAYS
1938 - CHAMPEX
(Valais-Suisse) 

Un hôtel où vous êtes reçus en amis



**REMETTEZ-VOUS EN FORME
LOIN DE LA COHUE DES VILLES
dans une station-village (1480-2200 m)
SKI ALPIN - FOND - RAQUETTES**

7 jours pension complète 1920 à 2400 FF
(réductions enfants). Mini-club gratuit dès 12 mois.
Enfants gratuits ou à 50% en janvier et mars.
Remont. mécan. offertes aux enfants et jeunes.
Ambiance chaleureuse - Animation

Ecrire ou téléphoner à M. Christine et Marc Laurant
1938 CHAMPEX (Valais-Suisse) T. 19.41 (26) 83 11 22

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

FRANCIS MONA

44, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 47.76.13.37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 47.76.13.37



Imprimerie Tschumi-Taupin

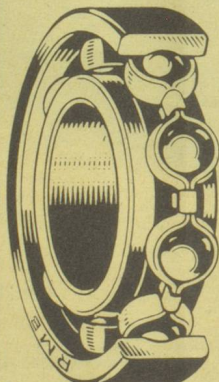
S.A.R.L. au capital de 100.000 francs

**LA QUALITÉ
SUISSE**



64.39.37.07

24, rue de Dammarie - 77000 Melun



**le petit roulement pour
les grandes performances** (pour arbre de 1 à 10 mm)

Roulements miniatures BIENNE (suisse)

Représentants

WILLIAM BAEHNI

147, RUE ARMAND SILVESTRE
92403 COURBEVOIE Tél. 43 34 17 17

PARIS

Consulat de Suisse
142, rue de Grenelle
75007 PARIS
Tél. : 45.50.34.46

Message du Président de l'Union des Suisses de France

Chers compatriotes,

1990 est proche. J'ai le plaisir de vous présenter mes bons vœux de santé, joie et bonheur.

Je formule un souhait bien précis : que le plus grand nombre d'entre-vous adhère aux différentes Sociétés Suisses établies partout en France. La participation aux activités de ces groupements est une façon de montrer son attachement à notre patrie et permet de créer ou de resserrer les liens entre nous.

J'adresse à toutes ces sociétés mes meilleurs vœux de prospérité, que 1990 soit une année de réussite dans leurs multiples activités et rencontres.

D'ores et déjà, je vous informe de notre prochain congrès qui aura lieu à Paris les 19/20 mai prochain.

Joyeux Noël. Bonne et heureuse année.

Le Président
J. Dreier

Activités des sociétés

Société Suisse de Tir de Paris

Assemblée générale le **samedi 10 février à 18 heures**. Un apéritif suivra cette réunion. Pour tous renseignements, s'adresser au Président : **François Bodmer**
Tél. : 45.31.52.69.



bronze acior s.a.
27750 LA COUTURE-BOUSSEY (FRANCE)

Téléphone : 32.36.75.54 + - Télex : ACIOR 770 050 F
Télécopieur : 32.36.36.58

Depuis sa création, en 1928, spécialisée dans les

CUPRO-ALUMINIUMS

coulés par gravité en coquilles de précision
Pièces pour toutes industries (5 Gr à 5 Kg)

ATELIERS DE FABRICATION DE COQUILLES ET D'USINAGE
LABORATOIRE D'ESSAIS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROCEDES
SCHAAD
Cupro-Aluminiums

Débat sur l'initiative populaire « Pour une Suisse sans armée »

Le 8 novembre dernier, une réunion d'information civique en la présence de M. l'Ambassadeur de Suisse en France, Carlo Jagmetti, réunissait à la Porte de la Suisse partisans et opposants de l'initiative populaire « Pour une Suisse sans armée ». Les organisateurs* avaient invité Mme Angeline Fankhauser, Conseillère Nationale de Bâle-Campagne, socialiste, et M. Jean-François Leuba, Conseiller National du Canton de Vaud, libéral.

Dans son exposé liminaire, Mme Fankhauser joue sur un registre émotionnel, agitant le spectre d'une Suisse embrasée (référence - dans une belle confusion des genres - aux secteurs chimiques à hauts risques) affirmant l'incapacité de la Suisse à se défendre en cas de conflit non conventionnel - mais sans apporter de solution de rechange. (Comment défendre la Suisse si l'on n'a plus d'armée ?). M. Leuba, puis les intervenants, eurent beau jeu de démonter cette argumentation peu étayée. Quelle structure remplacerait celle existant actuellement ? Le rôle de l'armée est avant tout dissuasif, rappela M. Leuba, en vertu du principe selon lequel « si l'on n'a pas son armée sur son sol, c'est forcément une autre »...

En fait, ce qui devrait subsister de cette réunion aux accents parfois passionnés, c'est

un dialogue entre partisans des deux bords. Mais, avec 35,6 % de vote pour la suppression de l'armée, la discussion ne s'arrêtera sans doute pas à la votation du 26 novembre. Un vote fictif à la fin de la réunion avait eu pour résultat : 72,27 % contre ; 25,21 % pour ; 19,52 % bulletins nuls).

* Les organisateurs étaient : le Groupe d'Etudes Helvétiques de Paris, la Fédération des Sociétés Suisses de Paris, le Messenger Suisse, l'Association des Jeunes Suisses d'Ile-de-France.

Expositions

Jusqu'au 5 février 1990. Centre Georges Pompidou, Galerie de la BPI, Paris, 4^e Exposition de l'œuvre de Gustave Roud. Photographies.

Jusqu'au 7 janvier 1990. Conseil Historique et Héraldique de France, 105, rue de Courcelles, Paris 17^e. Dessins et peintures de Ulrich W. Ramseyer.

Théâtre

~~19 au 20 décembre 28 au 30 décembre,~~
Roseau Théâtre, Avenue du Renard, Paris, 4^e
« Suisse sans armée » goût du palabre » d'après Max Frisch. Mise en scène : Gioras Fischer. Avec Alain Recoing, Christophe Mérian. Réservation : 42.71.30.26-

François SULGER : PSYCHOLOGUE CONSEIL GRAPHOLOGUE

vous apporte près de 20 ans d'expérience comme consultant pour :

- vos problèmes de RECRUTEMENT
- la création et l'animation de SEMINAIRES de FORMATION
- une ASSISTANCE stratégique pour vos problèmes de communication de promotion d'image de marque
- un DIAGNOSTIC GRAPHOLOGIQUE ou un BILAN psychologique PERSONNEL

16, avenue Reille, 75014 PARIS

Tél. (1) 45.89.04.73

LE HAVRE

Consulat de Suisse
124, bd de Strasbourg
76050 LE HAVRE CEDEX
Tél. : 35.42.27.09

Message du Consul

Chers compatriotes,
A l'occasion des fêtes de fin d'année, mon épouse, le personnel de ce Consulat et moi-même vous adressons nos vœux les meilleurs de santé, bonheur et prospérité.

L'année 1989 a été pour le Consulat celle des changements : ce fut d'abord le départ à la retraite du Consul général M. Benoît Frochoux, remplacé par le soussigné. Au mois de septembre ensuite, M. Francis Wyder a quitté Le Havre, remplacé par M. Tiziano Pedrioli. M. Pedrioli est arrivé dans la ville portuaire accompagné de son épouse, à la mi-octobre, venant de Rome. Enfin, M. Michel Zwick, Vice-Consul, a été transféré en Arabie Saoudite. Son successeur, M. Beat Bürgi, arrivera en France au mois de janvier 1990. Une nouvelle équipe est donc en place pour vous servir, encadrée par la fidèle et compétente collaboratrice, Mlle N. Nicol.

Il va de soi, et je peux vous l'assurer, que ces mutations n'entameront pas les excellents rapports existant entre vous et le Consulat.

Je ne voudrais pas terminer sans exprimer des vœux et remerciements aux Sociétés Suisses de l'arrondissement et à leurs Présidents (es) pour le dévouement et la peine qu'ils se donnent pour réunir nos compatriotes et maintenir vivant l'esprit suisse. Soutenez-les en participant activement à leurs manifestations.

Joyeux Noël et bonne et heureuse année.

Oswaldo Casoni
Consul

Amicale des Suisses de l'Eure

Réunion du dimanche 19 novembre 1989

Pour tenir notre réunion d'automne, nous avons été attirés par le nom d'une auberge, sise à Fontaine-Bellenger, près de Louviers, le Relais de l'Ours. Ce nom nous semblait tout à fait approprié pour une réunion suisse. Nous n'avons pas été trompés sur la qualité. Car s'il est vrai que, selon les clichés, souvent mensongers, les Suisses sont lents, cette auberge doit être la plus helvétique des restaurants helvétiques.

Cette lenteur, — il n'y avait pas le feu au lac, mais il n'y avait pas le feu non plus aux fourneaux — a permis à la quarantaine de compatriotes qui avaient répondu à notre appel, de faire connaissance, tout d'abord avec notre nouveau Consul et Mme Casoni.

Venant de San-Francisco, ils ont troqué le Golden Gate contre le Pont de Tancarville. Nous avons eu le loisir durant les entremets — il faut prendre ce terme au sens étymologique de temps écoulé entre les plats — de tenir notre assemblée générale. M. Rutishauser, notre trésorier, était démissionnaire. Nous le remercions vivement pour la tâche souvent ingrate et cachée qu'il a accomplie durant de nombreuses années. Il est remplacé dans cette charge par M. Coubert. Pourtant notre réunion fut attristée par l'annonce du décès de Mme Simon. Elle était, avec son mari, une assistante fidèle de nos réunions auxquelles souvent ils prenaient tous deux une part active. Nous adressons à M. Simon toutes les marques de notre vive sympathie.

Le Secrétaire,
M. Reusser

LILLE

M. Michel Joseph
Consul honoraire de Suisse
24, rue Desrousseaux, 59800 Lille
Tél. : 20.52.63.70

Message du Consul

Chers compatriotes et amis,

En ces fêtes de fin d'année, c'est très chaleureusement que je vous exprime mes vœux les meilleurs au moment d'entrer dans la dernière décennie de ce siècle. Ma femme se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une année heureuse qui comble vos espérances et vous conserve en bonne santé.

Je saisis cette occasion pour lancer à l'ensemble de notre communauté dans les « Hauts de France », et en particulier à tous nos nouveaux jeunes compatriotes, un vibrant appel à resserrer les liens invisibles qui nous unissent. Pour cela, participez aux activités organisées au fil de l'année par le Club Suisse de la Région Nord.

N'hésitez pas à vous manifester en prenant contact, par écrit ou par téléphone, avec notre dévouée Présidente, ou avec le Consulat pour connaître les dates de nos réunions, auxquelles vous êtes cordialement invités. Signalons que la prochaine coïncidera avec la « Fête des

Rois », le dimanche 7 janvier 1990.

En attendant de vous voir ou revoir, recevez mon amical souvenir et mes pensées les meilleures.

Michel Joseph
Consul honoraire

DIJON

Consulat de Suisse
18, rue Audra, 21000 DIJON
C.C.P. 1592 U DIJON
Heures de réception : 9 à 12 h
Après-midi sur rendez-vous
Fermé le samedi

Message du Consul

Chers compatriotes,
Nous nous apprêtons à franchir le cap d'une nouvelle décennie et le moment me paraît opportun de vous adresser tous mes vœux de santé et de prospérité pour 1990. A mes vœux personnels se joignent ceux, non moins sincères, de mon épouse et du personnel du Consulat.

L'année 1989 aura été fébrile au Consulat. Mlle Lorella Renggli nous a quittés pour de nouvelles fonctions à San Francisco, et nous avons accueilli son remplaçant, M. Christian Scherrer, enthousiaste et prêt à reprendre le flambeau avec entrain.

Au sein de la colonie également, il y a eu des changements. Aux familles affectées par le deuil et la tristesse, j'adresse des pensées pleines de sympathie, aux nouveaux arrivés, tous mes vœux de bonheur et de prospérité.

Je suis particulièrement heureux d'exprimer aux Sociétés Suisses de l'arrondissement consulaire, à leurs Présidents et leurs comités, mes remerciements pour le travail bénévolement accompli tout au long de cette année. Puissent leurs efforts et leur dévouement être récompensés par votre participation et votre

Financement de projet - Gestion patrimoniale

Evaluation - Rapprochement - Transmission d'Entreprises

Finance & Développement Conseils
Conseil en Finance

1, bd de l'Oise, Immeuble Les Maradas, 95030 Cergy-Pontoise Cédex
Tél. : (1) 34.22.30.02 - Télex : 608 730 - Fax : (1) 30.73.44.00

Paris - Cannes - Lausanne - Marbella - Monaco - Belfort

support actif au travers de nombreuses adhésions.

A vous tous, chers compatriotes, je souhaite une bonne année 1990. Puisse cette année et la décennie à venir vous apporter Paix et Bonheur.

Pierre Oechslin
Consul de Suisse

Société Suisse de la Côte d'Or

Programme des manifestations :

- **Samedi 6 janvier 1990 :**
soirée loto
- **Samedi 24 février 1990 :**
repas dansant
- **Dimanche 18 mars 1990 :**
assemblée générale
- **Samedi 28 avril 1990 :**
soirée cinéma
- **Dimanche 13 ou 27 mai 1990 :**
sortie marche

BESANÇON

Consulat de Suisse

25, rue Proudhon
B.P. 107
25013 BESANÇON CEDEX
Tél. : 81.81.00.10

Message du Consul

Chers compatriotes,

Au moment où l'année 1989 s'achève, j'ai le plaisir de vous transmettre, au nom de mon épouse, des collaboratrices et collaborateurs du Consulat, et en mon nom propre, nos souhaits de joyeux Noël et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Qu'elle vous apporte bonheur, santé et prospérité !

Il me tient également à cœur à cette occasion de remercier très chaleureusement tous ceux parmi vous qui se dévouent dans le cadre des Sociétés Suisses, ainsi que tous les compatriotes qui participent à la vie de ces groupements.

Avec mes meilleurs sentiments.

Paul Heinen
Consul

Société Suisse de Pontarlier

Compte-rendu de la sortie d'automne de la Société Suisse de Pontarlier le (17 septembre 1989)

Quatre-vingt-huit personnes ont pris par le beau temps la route en direction de St Claude en passant par le lac de Chalain, le

Pont de la Pyle, le lac et le barrage de Vouglans.

La visite du musée de la pipe et du diamant à St Claude ont permis de voir les collections exposées, les phases de fabrication où pour chaque pièce, l'œil et la main de l'homme sont irremplaçables.

Le repas et l'après-midi dansant à Villard Saint-Sauveur ont été appréciés.

Le retour en fin de soirée fut agrémenté de musiques et de chansons jusqu'à Pontarlier.

« Fête des Rois » de la Société Suisse de Pontarlier le 7 janvier 1990 à 14 heures

Au restaurant municipal des « Capucins » à Pontarlier aura lieu après le tirage des rois et le thé dansant, une distribution de colis aux sociétaires âgés de plus de 65 ans, ayant droit.

L'Assemblée générale de la Société Suisse de Pontarlier aura lieu le 10 mars 1990 à 17 heures, au restaurant des « Capucins ».

Cercle Suisse de Gray

— 1^{er} avril : Assemblée générale.

S'adresser au Président :

Clément Salliet

Oyrières

70600 Oyrières

Pour tous vos contrats d'ASSURANCES

lecteurs du Messenger Suisse
industriels, commerçants

ou

simples particuliers

Roland Schekroun

Directeur

du cabinet d'Assurances E.P.A.

vous réserve

ses meilleures conditions
avec le concours de



47, rue Le Peletier

75009 Paris

Ligne directe 40.16.96.95

Club Agricole Suisse du Doubs et de la Haute Saône

Notre Assemblée générale a eu lieu le 15 octobre à Chavanne, où nous nous sommes retrouvés soixante-dix, bien que cent trente-sept inscrits. Après quelques mots de bienvenue de la part du Président R. Dürst, et l'historique des manifestations de l'année, notre trésorier, E. Hausermann, nous présente des comptes clairs avec force détails. A l'unanimité, le comité actuel a été reconduit dans ses fonctions pour l'année qui vient. D'autre part, un beau programme se prépare et sera communiqué ultérieurement. Nous avons eu, en guise d'apéritif, une séance de projection de diapositives retraçant nos rencontres et sorties de l'année écoulée. Après quoi, un repas succulent nous fut servi par Mme Perret, dans un décor musical, ordonné par R. Dürst, A. Morf, M. Frioud et un guitariste, gendre de M. Hister. Cette chaude ambiance se prolongea fort tard dans l'après-midi, à la satisfaction de tous.

En conclusion, un beau dimanche passé ensemble.

L. Amstein

Secrétaire et Vice-Président

TRADUCTIONS

ALLEMAND-FRANCAIS-ANGLAIS

- Tous travaux de traductions
- Traitement de texte + laser
- Confidentialité assurée

Denise ROBIN-KUNZ

39, rue Chapon Tél.:(1) 42 77 32 93
75003 Paris Fax.:(1) 42 52 88 65

GESTION TECHNIQUE E.G.O. P.M.E. P.M.I. CONSEIL DE DIRECTION

Organisons séminaire d'étude dans votre Firma, dans vos Bureaux, pour une période de 3 journées de 8 heures.

- Documentation sur simple demande
- Réponse sous 24 heures
- Déplacement Europe

Bureau E.G.O.

Aeschimann J.M

Route St Vincent de Tyrosse
40230 Saubion - France

Tél. : 58.77.20.87 (+ répondeur)

Télécopieur : 58.77.25.09

MULHOUSE

Consulat de Suisse
19 b, rue du Sauvage
Boîte postale 1027
68050 MULHOUSE CEDEX
Tél. : 89.45.32.12

Consulat de Suisse :

Changement d'heures d'ouverture

A partir du 1^{er} janvier 1990, les heures de réception seront de :

9 heures à 12 heures du lundi au vendredi.

L'après-midi, les guichets resteront fermés au public.

Ab ersten Januar 1990 aendern die Besuchszeiten

Diese sind folgendermassen festgesetzt : Montag bis Freitag von

09 h 00 bis 12 h 00.

Die bisherige Oeffnungszeit am Nachmittag entfällt.

Cercle Suisse de Mulhouse

Le comité du Cercle Suisse souhaite la bienvenue à MM. Walter Baumann, Consul et Angelo Stucker, Vice-Consul, ainsi qu'à leurs épouses.

Date à retenir pour 1990

— **17 mars** : repas traditionnel de printemps.

— **8 mai** : visite d'une usine d'aviation en Suisse. (Seules les personnes possédant un passeport suisse et se faisant inscrire avant le 15 mars seront admises).

— **10 juin** : excursion à Baccarat (près de Nancy).

— **29 juillet** : excursion du 1^{er} Août au Lac Bleu aux environs de Kandersteg.
Joyeux Noël et bonne et heureuse année.
Le Comité

Ecole Nouvelle de la Suisse Romande

Choisissez l'expérience

1012 Chailly - Lausanne

Scolarité complète de 3 à 18 ans. Orientation personnalisée
EXTERNAT INTERNAT 5 jours ou 7 jours

Classes enfantines, primaires, collège. Certificat d'études.

Baccalauréat international. Maturité fédérale A, B, C, D, E.

Cours intensifs de français. Cours d'été à Champéry (juillet-août)

Renseignements, documentation, ☎ (021) 32 11 22

Début des cours : **6 septembre 1989**

Société Suisse « Helvetia » de Colmar

Date à retenir :

— **6 janvier 1990** : Fête des Trois Rois.

STRASBOURG

Consulat de Suisse
11, bd Président Edwards
67083 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 88.35.00.70

Société Suisse-France de Nancy

Calendrier des manifestations 1990

— **Samedi 6 janvier 1990** : 4^e belote-loto et tirage des rois, salle des Meuniers.

— **Samedi 3 février** : 5^e belote-loto, salle des Meuniers.

— **Samedi 3 mars** : 6^e et dernière belote-loto, salle des Meuniers.

— **Dimanche 25 mars** : Assemblée générale.

— **Samedi 19 mai** : Repas dansant à Lay-Saint-Christophe, en l'honneur des 90 ans du doyen de la Société, Charles Moser.

— **Dimanche 10 juin** : Sortie champêtre à Raon-l'Étape.

— **Dimanche 16 septembre** : Fête du tir et Fête Nationale.

Message du Consul

Chers compatriotes,
A l'approche des fêtes de fin d'année, je ne voudrais pas manquer de vous dire tout le plaisir que mon épouse et moi-même avons eu à rencontrer nombre d'entre vous dans le cadre des différentes manifestations organisées avec tant de zèle par les Sociétés Suisses de Nancy et de Strasbourg.

L'effort déployé par les responsables de ces associations mériterait encore une plus forte participation de nos compatriotes résidant dans l'arrondissement consulaire.

N'hésitez donc pas à adhérer et assister à ces réunions toujours agréables et sympathiques.

L'équipe du Consulat est à votre disposition pour tous les renseignements y relatifs et bien sûr pour toute autre affaire qui est du ressort de nos fonctions consulaires.

Mon épouse, ainsi que tout le personnel de ce Consulat se joignent à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année.

Viktor Lauper
Consul

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

REAL ESTATE • INSURANCE
IMMOBILIER • ASSURANCES
IMMOBILIARE • ASSICURAZIONI
IMMOBILIEN • VERSICHERUNGEN

AGEDI

J. de Beer - Président

"L'Astoria"

26 bis, Bd. Princesse Charlotte

Monte-Carlo, MC 98000 Monaco

Tél. 93.50.66.00 - Télex 479 417 MC

Téléfax : 93.50.19.42 - Télétex 93.30.29.93